

VI Rochefort – Gorges à vélo du 25 au 30 août 2025

Depuis 2017, avec mon pote Dominique, nous partons à vélo avec les sacoches pour un voyage itinérant en France.

Cette année, d'un commun accord, nous choisissons de rouler en partie le long de la côte Atlantique sur le tracé de l'EuroVélo1 appelé aussi « la Vélodyssée ».



Lundi 25 août, nous partons de Gorges en Loire Atlantique où habite Dominique, vers Clisson à vélo, chargé chacun de nos sacoches pour prendre le TER en direction de Nantes. Ensuite, un train inter-cité nous amènera à Rochefort, ville de départ de notre voyage. Arrivés à la gare, la façade du bâtiment voyageurs construit en 1913 est en rénovation. Néanmoins, il est possible d'apercevoir, à travers le filet de protection, le bâtiment identifié par la signalétique des chemins de fer de l'état. Avant d'aller à l'auberge de jeunesse pour y passer la nuit, nous longeons l'ancienne corderie royale construite en 1666 sur ordre du roi Louis XIV. D'une longueur totale de 374 mètres, elle sert à fabriquer les cordages nécessaires aux bateaux à voile de la marine de guerre. Aujourd'hui, le bâtiment est classé « plus grand site historique de Rochefort ». Il était prévu d'aller voir également l'Hermione (la reproduction de la frégate de La Fayette), mais celle-ci est au port de Bayonne pour rénovation.



L'auberge ouvre dans quelques heures, c'est suffisant pour une petite balade. Nous décidons de franchir la Charente (qui donne son nom au département) en empruntant le pont transbordeur du Martrou. Au XIXème siècle, le seul moyen de traverser la Charente entre Rochefort et Echillais est le bac. Pour répondre au besoin croissant de la circulation, il est envisagé la construction d'un pont sans gêner le trafic maritime, notamment les navires de l'arsenal de Rochefort, d'où le projet d'un pont transbordeur. Il est sauvé grâce à son classement au titre des monuments historiques. C'est le dernier en fonction en France. Pour le trafic routier important, le viaduc de Martrou est construit non loin du pont.



Au guichet de la billetterie, nous pointons nos cartes de route (un pointage par jour quel que soit le lieu, conforme au règlement des voyages itinérants de la Fédération Française de Cyclo

Tourisme), puis nous prenons place sur la nacelle du pont et quelques instants plus tard, nous sommes de l'autre côté de la rive. Après avoir mangé nos sandwichs à l'ombre d'un arbre, nous allons au village de Soubise situé sur la rive gauche de la Charente, où une navette fluviale nous ramène sur la rive droite. Malgré son fond plat, il faut se renseigner sur les horaires des marées, car elle ne peut assurer les traversées à marée basse.

De nouveau sur la terre ferme, retour vers Rochefort par le chemin de Charente et direction l'auberge de jeunesse pour la nuit. Bien située, dans un espace protégé au bord du fleuve, à proximité des vélo-routes de la Flow vélo et de la vélodyssée, l'endroit est idéal pour poser les sacoches.

Mardi 26 août, nous reprenons la vélodyssée en direction de La Rochelle en suivant le balisage. Au village le Marouillet, nous pénétrons dans la réserve naturelle du marais d'Yves.

Cet ancien estuaire s'est comblé par des dépôts de sable, de galet ou de vase. Situé sur une voie de migration des oiseaux, cet espace protégé est riche en biodiversité, grâce notamment aux dunes,



marais et roselières. Il accueille un grand nombre d'espèces animales et végétales. Peu avant d'arriver à Châtelailon-Plage, au petit village de pêcheurs, les Boucholeurs, nous découvrons les « claires », anciens bassins pour la récolte du sel, ils servent pour l'affinage des huîtres. En face, se dressent de petites cabanes reliées à la terre par un ponton. Ce sont des cabanes à carrelet, nom emprunté au filet carré qui sert à pêcher. Inscrites au patrimoine départemental, elles sont soumises à une réglementation particulière.

Tout en suivant le tracé de la vélo-route, nous traversons la ville de Châtelailon-Plage au plus près du littoral. Mauvaise idée, car la voie est étroite, ensablée, et nous croisons les piétons qui se rendent à la plage. L'heure du repas approche et vu le nombre de touristes sur les terrasses des restaurants et des brasseries, nous continuons notre route.

À Angoulin, Dominique aperçoit une pancarte où l'on peut déguster du poisson fumé produit sur place, des huîtres et divers produits issus de la mer. Bonne pioche, l'endroit est calme, verdoyant et entouré de claires. Une terrasse ombragée finalise le décor. Nous profitons de cet instant pour commander une assiette de divers poissons fumés agrémentée d'un verre de vin blanc. Avant de partir, nous n'oublions pas de pointer nos cartes de route pour aujourd'hui.



La Rochelle, ville étape de cette 2^{ème} journée se trouve à quelques kilomètres. L'entrée du vieux port est flanquée de deux tours, la tour Saint-Nicolas et la tour de la Chaîne, ainsi que la tour de la lanterne un peu plus loin. Ces vestiges des fortifications médiévales sont classés aux monuments historiques depuis le 17/02/1879.

Des quais du vieux port, nous voyons des yachts et autres bateaux de plaisance. À côté la frégate russe « Shtandart » est la réplique du navire amiral du tsar Pierre le Grand. Un bateau de type Imoca ayant participé au dernier Vendée Globe est de retour à son port d'attache.



Les nombreuses terrasses sont une invitation pour poser nos vélos, déguster une bière tout en regardant le va et vient des piétons et des cyclistes passer le long du quai, avant d'aller à l'auberge de jeunesse pour la nuit. Les chambres sont nommées « cabines ». Rien à voir avec celles d'un bateau, peut-être pour rester dans le contexte de la proximité de la mer. Le soir, nous prenons le repas à la terrasse du restaurant en surplomb de la route, face au port de plaisance, sous le soleil couchant.

Mercredi 27 août, après avoir cassé le jeun par quelques tartines et bu un café, de nouveau, le rituel du chargement des sacoches sur le vélo est terminé. Nous retournons au vieux port et nous sortons de la ville en prenant la direction de Dompierre-sur-Mer. De là, nous roulons sur un chemin de halage, où des pêcheurs taquinent le gougeon, le long du canal de Marans à la Rochelle, jusqu'à une bifurcation. À droite la vélo Francette qui va vers Niort, à gauche le chemin de halage du canal maritime de Marans à la mer. Nous prenons la deuxième option, tout simplement parce que c'est la continuité de la vélodyssée. C'est un sentier étroit, crayeux avec par endroits des trous, qui nous amènent parfois à rouler dans l'herbe. Heureusement, le temps est sec, et à choisir, nous préférons soulever de la poussière plutôt que de réparer une crevaison. Quant au paysage, il n'a rien d'insolite excepté le côté « baroud ». Depuis notre départ, un vent en direction du Nord-Ouest, donc de face, s'amplifie au fil des jours. Peu après avoir passé l'écluse de Brault, dernière écluse avant la mer qui permet d'accéder dans un sens à l'océan Atlantique et de l'autre au port de Marans, un couple de cyclos nous demande de l'aide afin de leur indiquer le chemin pour retrouver le littoral.

Une des particularités du marais Poitevin est, ce que l'on appelle le marais desséché. Ancienne vasière littorale, des digues protègent de l'avancée des flots. Le marais se situe au niveau de la mer et parfois plus bas. Un système simple permet à marée montante de fermer des portes mues par la force de l'eau et de les ouvrir pour évacuer l'eau de pluie à marée basse. Cette technique ancestrale permet de cultiver des terres et de favoriser des prairies que l'on appelle des polders. De loin, nous apercevons le clocher de l'église de Saint-Michel-en-l'Herm. À côté de l'abbaye royale (fermée) se trouve l'office du tourisme et nous en profitons pour pointer nos cartes de route. Un bistrot est ouvert et propose de simples menus à manger rapidement. Nous nous y arrêtons tout en ayant un regard sur nos vélos. Nous sommes peut-être méfiants, mais c'est notre mode de transport, donc prudence.

Peu de temps après notre arrivée, plusieurs cyclos s'arrêtent pour boire une consommation ou pour manger sur le pouce. Il faut repartir, le parcours d'aujourd'hui est long car nous partons vers l'intérieur des terres, où nous avons réservé un petit hôtel restaurant routier sympathique à Avrillé. Les propriétaires de l'établissement sont d'origine de l'Aisne et du Pas de Calais, presque des voisins. Les prix affichés pour une nuitée au bord de la mer sont souvent excessifs et les villages vacances ne louent pas pour une nuit. La sécurité de nos vélos n'est pas toujours assurée.

Jeudi 28 août, nous partons vers Saint-Hilaire-la-Forêt et nous rejoignons la vélodyssée à Jard-sur-Mer. Nous décidons de faire une variante pour aller à Talmont-Saint-Hilaire pour voir les ruines du

château du XI^{ème} siècle, lieu de villégiature de Richard Cœur de Lion. Classé aux monuments historiques, il sert comme décors à des spectacles équestres et romanesques sur la vie du roi. Nous poursuivons notre voyage le long du littoral avec un vent de face, omniprésent depuis le début du voyage. La vélo route est bien matérialisée par des panneaux et des pistes cyclables. Néanmoins certains cyclistes, équipés de VAE (vélo à assistance électrique) ne maîtrisent pas toujours leurs engins et il faut anticiper leurs trajectoires.

Au sud des sables d'Olonne, situé sur la côte rocheuse du Château d'Olonne, nous nous arrêtons quelques instants pour nous reposer et découvrir le puit de l'enfer. C'est une faille profonde d'environ 30 mètres de long dans la falaise où la mer s'engouffre avec fracas à marée haute. Nous franchissons le panneau indicateur « Les Sables d'Olonne » et direction l'office du tourisme pour le pointage de nos cartes de routes. Le ciel s'obscurcit et devient de plus en plus menaçant. Vite, nous cherchons un endroit pour manger. À peine installés dans une boulangerie, équipée de quelques tables et de chaises, une averse nous incite à rester encore un peu à l'abris. Après la pluie, le beau temps, nous essuyons nos selles et nous voilà repartis pour une visite avec comme guide mon pote Dominique. Il est venu quelquefois avec son épouse et des amis pour regarder les voiliers mythiques.

Il m'emmène sur la jetée des skippers qui accueille tous les quatre ans, à l'occasion de la course du Vendée Globe, des foules de spectateurs en hommage aux navigateurs qui ont bouclé « l'Everest des Mers ». Tout au long de la jetée, chaque skipper dispose d'une plaque avec son nom, celui de son bateau, son classement, l'année de l'édition et son temps.



À gauche, je découvre la ville moderne, bétonnée tout au long de la plage, à droite, changement de décor, la ville devient multicolore, construite avec des habitations à l'échelle humaine le long du chenal, d'où partent et reviennent les skippers de la course.

Le vent ne faiblit pas et il reste encore 21 kilomètres à rouler pour trouver la chambre d'hôte, pour nous accueillir à Brem-sur-Mer. La traversée de la forêt domaniale d'Olonne atténue la force du vent. Arrivés sur place, les propriétaires sont absents, qu'importe, nous allons sur la plage boire un coup dans une gargote. Installés sur une terrasse couverte d'un toit, le ciel déverse son trop plein d'eau. Les vacanciers du camping, situé à côté, s'entassent sous ce petit espace protégé. Serrés comme des sardines dans leur boîte, cette situation cocasse amène humour et rires des enfants. De retour à la chambre d'hôte, les propriétaires nous accueillent et nous prenons possession des lieux pour la nuit. Ils nous indiquent un restaurant familial où nous irons à pied pour le repas du soir. Toute la nuit, le bruit incessant des rafales de vent et des averses annonce des perturbations pour le lendemain.

Vendredi 29 août, avant de partir, nous consultons la météo, sans changement par rapport à la veille. Vent (toujours de face) avec de la pluie, la journée risque d'être Rock and Roll.

Au départ de cette nouvelle étape, nous saluons les propriétaires qui à leur tour nous souhaitent une bonne route et bon courage.

Le ciel est bas, gris et menaçant. Nous roulons tête baissée, arc bouté sur nos guidons avec l'impossibilité de nous arrêter car nous avons prévu le passage du Gois qui est une route submersible. La marée basse est prévue à 15h13 avec un coefficient de 56, donc dans la moyenne, ce qui indique que le temps nous est compté. Dans ces conditions, il faut avancer coûte que coûte. Nous arrivons à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le temps exécrable ne nous permet pas d'arrêts, d'ailleurs ce n'est guère possible car en plus de mauvaises conditions climatiques, nous devons nous battre contre la montre en vue de la marée. Le vent et les averses nous tannent le visage et nous n'avons pas fini d'être chahutés.

Arrivés à Saint-Jean-de-Monts, le parcours de la vélodyssée nous fait prendre l'esplanade de la Mer dont l'architecture est balnéaire. Des immeubles face à la mer sans possibilité de se protéger du vent, nous décidons d'avancer en prenant les petites routes parallèles.

À la sortie de la ville, nous roulons à travers des bois jusqu'à Notre-Dame-de-Monts, puis nous continuons vers La-Barre-de-Monts par les chemins balisés de la forêt domaniale des Pays de



Monts. Sur les sentiers, de sable et de terre, des panneaux indiquent plusieurs parcours au détriment de ceux de la vélodyssée. Nous tournons quelque temps en rond pour trouver la direction qui nous mène au pont de Noirmoutier.

Axe majeur et très fréquenté en Vendée surtout en période estivale, il est fermé à la circulation lorsque des vents atteignent une vitesse supérieure à 100 km/h. Ce jour-là, malgré le vent violent, nous passons avec prudence.

Sur l'île, nous continuons en direction de Barbâtre, puis nous bifurquons sur un sentier pédestre où nous découvrons les bords de l'île sous un autre angle. Un cygne salue notre passage en nous offrant un vol majestueux. Aigrettes et autres oiseaux de vasière vont et viennent à la recherche de nourriture.

De loin, nous apercevons les véhicules franchir le Gois. Bientôt, ce sera nous, heureux d'avoir atteint à vélo et dans des conditions difficiles ce lieu dont nous avons tant parlé.

La traversée se fait sans encombre pendant 4,2 km grâce au vent (maintenant porteur) que nous avons combattu voire maudit pendant plusieurs jours.

La joie ne doit pas occulter le risque d'une glissade sur les dalles, ni l'attention pour éviter les trous et les flaques d'eau. Le site est et reste dangereux, d'où la présence de panneaux à l'entrée du passage. Pour les plus téméraires surpris par la montée des eaux, 9 balises sont installées et

servent de refuge en attendant les secours. Quant aux pêcheurs à pied, penchés en avant, ils scrutent palourdes, huîtres et coques pour un bon repas le soir.

Nous arrivons sur le continent, une caravane de l'office du tourisme est présente et une personne nous invite à visionner à travers un appareil, l'histoire du Gois, de son origine à nos jours.

Nous en profitons pour faire tamponner nos cartes de routes et demander où manger pour un prix abordable.



Nous quittons la route principale et nous prenons le chemin des écoliers à travers les marais. Au lieu-dit le marais Buor, nous apercevons des carreaux (bassins peu profonds) pour l'exploitation du sel. Sur les chemins, les coubes (petits tas de sel) permettent au sel de s'égoutter.

Arrivés, à Beauvoir-sur-Mer, nous sommes interpellés par un homme âgé, c'est le propriétaire de l'hôtel où nous avons réservé. Surpris et fatigués, nous ne répondons guère, notre but est de trouver une boulangerie pour calmer et caler nos estomacs. Les Halles sont le lieu idéal pour nous rassasier. Assis sur un muret, nous profitons de ce repos et nous nous apercevons que l'hôtel se trouve à côté.

Nous retrouvons le propriétaire qui nous a interpellé précédemment et nous prenons possession des lieux. L'établissement est certes ancien mais propre et a dû être auparavant attractif.

Le soir, à proximité de l'hôtel, nous nous offrons des crêpes accompagnées d'une bolée de cidre tout en nous remémorant cette journée à lutter contre les éléments, mais dont le but a été atteint.

Samedi 30 août, le vent d'Ouest nous est favorable pour cette dernière étape. Pour rejoindre Gorges, proche de Clisson, où habite Dominique et son épouse, nous prenons des routes de faible circulation. Ce choix nous éloigne des villes et par conséquent des commerces. Fort de ce raisonnement, en quittant Beauvois-sur-Mer, nous achetons le ravitaillement pour le midi dans une boulangerie en sortant de la ville, et cerise sur le gâteau, située sur notre parcours. Les bidons sont remplis, le repas du midi dans les sacoches et c'est le top départ. En quelques kilomètres, nous passons du département de la Vendée à celui de la Loire Atlantique. Poussés par la main invisible

d'Éole, nous roulons sans difficultés dans une campagne verdoyante et boisée sans oublier qu'il faut tamponner nos cartes de routes une dernière fois. C'est à la bibliothèque du village La Limouzinière où nous demandons le « fameux » tampon tout en expliquant notre démarche. Sur la route, un couple en voiture nous interpelle ne sachant plus quelle route prendre pour trouver l'endroit de leur destination. Ne sachant pas programmer leur GPS, ils nous demandent de l'aide. Dominique, explique à l'aide de leur carte, dont l'échelle ne permet pas de voir le nom des petites villes et encore moins celui des villages, les directions à prendre. Nous enfourchons à nouveau nos vélos et notre horloge interne émet des signes pour reconstituer nos forces. Au village de Montbert, une aubette est le point de halte pour manger notre repas, acheté le matin même à Beauvoir-sur-Mer.

Nous avons fait une variante et cela nous a amené plus au Nord par rapport au parcours préalablement tracé. Dominique me propose une autre route pour aller à Gorges. J'acquiesce, c'est une zone qu'il connaît et dans un parcours initialement prévu, rien n'est gravé dans le marbre.

Notre voyage itinérant, malgré les aléas climatiques, mais vite oubliés, a fait place aux nombreuses rencontres, à la beauté des paysages traversés. Le vélo, cette merveilleuse machine qui roule doucement et sans bruit, écologique, qui ne perturbe ni la faune ni la flore des parcs traversés, contribue, à mon sens, au développement durable.

Texte et photos : Daniel